



Madame, Monsieur, cher dirigeant,

La commission féminine s'est réunie pour réfléchir à la mise en place d'une pratique féminine pour les raisons suivantes :

Comme vous le savez le football féminin est en plein essor, avec l'Euro cet été de nouvelles jeunes filles vont vouloir pratiquer le football.

Aussi certaines jeunes filles n'osent pas franchir les portes du stade car elles ne souhaitent pas évoluer avec et/ou contre des garçons.

Il faut aussi savoir que dans le cadre du label jeune, vous allez devoir compter des équipes féminines au sein de votre club.

C'est pourquoi, afin que nous soyons tous prêt à pouvoir satisfaire toutes les demandes, la commission féminine a décidé de vous proposer :

Pour les U6F-U9F, au moins 8 rassemblements tout au long de l'année.

Pour les U10F-U11F (3 U9 F autorisé) une pratique à 5 sous forme de plateau

Pour les U12-U13F (3 U11F Autorisé) une pratique à 5 ou à 8 sous forme de championnat.

Pour les U16F un critérium à 8 (U14 ; U15 ; U16)

Pour les U18F un critérium à 7 (U16 ; U17 ; U18)

Il faut savoir que selon la demande, il y aura possibilité par la suite de passer à 8 en U10F-U11F ainsi qu'à 11 dans le critérium U16F et U18F.

Vous avez la possibilité de créer des ententes à 3 clubs maximum.

Ci-joint vous trouverez les bordereaux d'engagement, pour vous laisser le temps de vous organiser ils sont à rendre au plus tard pour le 25 septembre 2017.

Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Angélique Dantin (adantin@somme.fff.fr ou au 0679467518) ou Amélie Raingeval (amelie.raingeval@hotmail.fr ou au 0643431003 ou Julie Ternisien (jternisien@somme.fff.fr)

Nous sommes en pleine création, tout ne sera pas parfait, nous serons peut-être peu au départ, mais il va falloir être patient si nous voulons réussir.

Salutations sportives.

Amélie Raingeval

Présidente de la commission féminine.